https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4779



2014-2015

Rentrée 2015 : gestion des postes dans les collèges de Cote d'Or

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Dossiers S2-21 - Comité Technique Spécial Départemental (CTSD-21) -



Publication date: dimanche 8 mars 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/3

La rentrée 2015 prévue dans les collèges de Côte d'Or s'annonce catastrophique!



La rentrée 2015 prévue dans les collèges de Côte d'Or s'annonce catastrophique (<u>voir article sur le précédent</u> <u>CTSD</u>)

Les documents préparatoires au Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) qui se tiendra jeudi 12 mars à Dijon confirment en tous points cette analyse [1]

Les documents joints, qui concernent les postes définitifs, sont la traduction en termes de postes de la DHG accordée aux établissements : ouvertures, fermetures, compléments de service.

Explications:

- CSR = complément de service reçu (un collègue vient d'un autre établissement pour assurer quelques heures d'enseignement)
- CSD = complément de service donné (un collègue de l'établissement complète son service ailleurs)



Les élus du SNES - FSU qui siégeront jeudi 12 Mars à ce CTSD défendront au mieux les postes et les collègues concernés :

- sur des questions de principe : limiter les suppressions de postes et les compléments de service, pousser pour des créations de postes lorsque les BMP sont importants, veiller au maintien des conditions d'accueil et d'enseignement pour tous les élèves (SEGPA, ULIS...)
- sur des situations particulières d'établissement (en rappelant les fortes mobilisations de Février pour les collèges de Montbard, Vitteaux, Nuits-Saint georges, Châtillon sur Seine, Genlis, Seurre, Clos de Pouilly à Dijon entre autres) et sur des situations particulières de postes pour peu qu'ils en soient informés.

Copyright © SNES Dijon Page 2/3

Après lecture du document, **vous pouvez renvoyer vos revendications et remarques** (besoins non pourvus, arguments contre les suppressions prévues, compléments de service aberrants, erreurs ...) à l'adresse suivante : **snes21@dijon.snes.edu.**

Par cette participation critique, active et constructive au CTSD, nous avons pu ainsi l'an dernier faire modifier un certain nombre de situations dans l'intérêt des collègues.

Attention : dernier délai pour nous faire part de vos remarques : mercredi 11 mars.

Ces conditions de rentrée sont totalement inacceptables. C'est pourquoi l'intersyndicale SNES-FSU, SNFOLC, CGT Education et SGEN-CFDT a décidé de tenir une conférence de presse le 9 mars, de demander une audience à la DASEN sur cette question et d'appeler tous les collègues à un :

rassemblement mercredi 11 mars à 15 heures devant le Rectorat à Dijon

Il faudra être nombreux pour montrer notre volonte de refuser ces conditions de rentree qui peseront sur tous, eleves et personnels.





PS:

P.J.: document préparatoire au CTSD du 12 Mars

[1] voir en le document préparatoire en PJ

Copyright © SNES Dijon Page 3/3